

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque CIBC Le mardi 5 avril 2016

La cent quarante-neuvième assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) a été tenue à l'hôtel Fairmont Pacific Rim, Vancouver, Colombie-Britannique, le 5 avril 2016. L'Honorable John Manley, président du Conseil, ouvre la séance à 9 h 30 (HAP) et Mme Michelle Caturay, vice-présidente, secrétaire générale et avocate générale associée, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le président déclare que l'avis de convocation à l'assemblée a été envoyé aux actionnaires inscrits au 8 février 2016 et que le quorum est atteint. Il déclare que l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires est dûment constituée pour être tenue.

Le président souhaite la bienvenue aux actionnaires et invités et signale que l'assemblée est audio diffusée en français et en anglais par internet. Il informe les actionnaires et fondés de pouvoir qu'ils auront la possibilité de poser des questions sur les activités de la Banque CIBC plus tard au cours de l'assemblée et invite les actionnaires écoutant l'assemblée par internet à poser des questions par courriel.

Le président présente ses collègues sur la scène : M. Victor Dodig, président et chef de la direction, M. Kevin Glass, premier vice-président à la direction et chef des services financiers, et Mme Caturay.

Le président présente ensuite les candidats à l'élection aux postes d'administrateurs.

Le président désigne Mme Toni Taccogna et Mme Charito de Vera de la Société de fiducie SCT, agent des transferts d'actions de la Banque CIBC, pour agir à titre de scrutatrices de l'assemblée.

Le président fait renvoi au Code de procédure de la Banque CIBC pour les assemblées des actionnaires, qui a été fourni aux actionnaires dans la salle.

Le président indique que le vote sur toutes les questions se fera par scrutin secret et que les résultats du vote seront fournis à la fin de l'assemblée.

Présentation des états financiers annuels et du rapport des auditeurs

Le président présente à l'assemblée les états financiers annuels de la Banque CIBC et le rapport des auditeurs pour l'exercice terminé le 31 octobre 2015, qui ont été postés aux actionnaires le 2 mars 2016.

Observations du président et chef de la direction

M. Dodig, prend la parole. Le texte complet des observations de M. Dodig peut être consulté à la section des Relations avec les investisseurs du site Web de la Banque CIBC à l'adresse www.cibc.com/francais.

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque CIBC

Le mardi 5 avril 2016

Observations du président du conseil

Le président prend la parole. Le texte complet des observations de M. Manley peut être consulté à la section des Relations avec les investisseurs du site Web de la Banque CIBC à l'adresse www.cibc.com/francais.

Élection des administrateurs

Le président informe que le Conseil a fixé à 17 le nombre d'administrateurs qui seront élus. Les 17 candidats énumérés dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 sont : Brent S. Belzberg, Nanci E. Caldwell, Gary F. Colter, Patrick D. Daniel, Luc Desjardins, Victor G. Dodig, l'Honorable Gordon D. Giffin, Linda S. Hasenfratz, Kevin J. Kelly, Christine E. Larsen, Nicholas D. Le Pan, l'Honorable John P. Manley, Jane L. Peverett, Katharine B. Stevenson, Martine Turcotte, Ronald W. Tysoe et Barry L. Zubrow. M. Jack Hayre, directeur général, chef de centre bancaire, met en nomination chacune des 17 personnes qui se présentent au poste d'administrateur de la Banque CIBC, telles qu'énumérées dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016, au titre d'administrateur de la Banque CIBC jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires où lorsque leurs successeurs sont élus ou nommés selon la première occurrence. Le président déclare la clôture des mises en candidature. Mme Lynette Tan, assistante administrative de district, propose que chacune des 17 personnes mises en candidature et énumérées dans la circulaire de procurations par la direction 2016 soit élue au titre d'administrateur de la Banque CIBC jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires où lorsque leurs successeurs sont élus ou nommés selon la première occurrence. Mme Nicole Verrall, coordinatrice régionale, appuie la proposition. Le président ouvre la discussion et demande ensuite de passer au vote par scrutin.

Nomination des auditeurs

Le président invite une proposition visant la nomination des auditeurs de la Banque CIBC. M. Thomas MacGregor, directeur, Services bancaires aux entreprises, propose que la Société Ernst & Young s.r.l. soit nommée auditeurs de la Banque CIBC jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle. Mme Karmina Solmoro, administratrice régionale, appuie la proposition. Le président ouvre la discussion et demande ensuite de passer au vote par scrutin.

Résolution de consultation sur la philosophie de rémunération des cadres supérieurs

Le président présente le point suivant à l'ordre du jour, c'est-à-dire, une résolution de consultation sur la philosophie de rémunération des cadres supérieurs. Le président fait remarquer que

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque CIBC Le mardi 5 avril 2016

le vote est consultatif et que le résultat n'engage pas le Conseil d'administration, mais que le Conseil, en particulier le Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction, prendrait en considération le résultat du vote dans le cadre de son étude de la rémunération des cadres supérieurs. Il informe que pour donner suite au résultat du vote à l'assemblée annuelle 2015 sur la philosophie de rémunération des cadres supérieurs de la CIBC, le Comité a effectué un examen approfondi des pratiques de rémunération des cadres supérieurs de la CIBC et a apporté plusieurs modifications dont les détails sont présentés dans notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016.

Mme Woody Yang, représentant principal, services financiers, propose, sur une base consultative et non pour diminuer le rôle et les responsabilités du Conseil d'administration, que les actionnaires adoptent la philosophie en matière de rémunération des cadres supérieurs énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016. Mme Krista Hulme, spécialiste des opérations, appuie la proposition.

Le président ouvre la discussion. M. Daniel Thouin, président du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (aussi connu sous le nom de MÉDAC), commente sur la rémunération des cadres supérieurs. Le président demande ensuite de passer au vote par scrutin.

Résolution visant à modifier le Règlement n° 1 concernant la rémunération des administrateurs

Le président présente le point suivant à l'ordre du jour, c'est-à-dire, une résolution spéciale visant à modifier le Règlement n° 1 afin de hausser le montant maximal total que les administrateurs peuvent recevoir pour un exercice, le portant de 4 000 000 \$ à 5 000 000 \$. Il mentionne que ce montant n'a pas changé depuis sa dernière approbation par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle de la CIBC tenue le 26 février 2004. Il explique les raisons de l'augmentation, qui sont énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016. Le président informe que le 3 décembre 2015, le Conseil a approuvé une résolution visant à modifier le Règlement n° 1 concernant la rémunération des administrateurs, qui doit être confirmée par les actionnaires. Il a déclaré que pour entrer en vigueur, la modification proposée du règlement requiert l'approbation d'au moins deux tiers des voix exprimées.

Mme Amanda Brophy, partenaire, acquisition de ressources humaines, propose la résolution spéciale que la modification et la reformulation suivantes du Règlement n° 1 soient confirmées :

« Le paragraphe 2.6 est modifié par la suppression de “4 000 000 \$” et son remplacement par “5 000 000 \$” de sorte que le paragraphe 2.6 se lit tel qu'énoncé à la page 5 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016. »

Mme Kiki Kong, conseillère en prêts hypothécaire, appuie la proposition.

Le président ouvre la discussion et demande ensuite de passer au vote par scrutin.

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque CIBC

Le mardi 5 avril 2016

Résolution visant à modifier le règlement n° 1 concernant des questions administratives :

Le président présente le point suivant à l'ordre du jour, c'est-à-dire, une résolution spéciale visant à modifier le Règlement n° 1, concernant des questions administratives. Il informe que le 3 décembre 2015, le Conseil a approuvé une résolution, qui doit être confirmée par les actionnaires, qui modifie certaines dispositions administratives du règlement n° 1 pour hausser le quorum aux assemblées des actionnaires et aux réunions du conseil et éliminer le vote prépondérant du président du conseil aux réunions du conseil.

Mme Barbara Calder, directrice, service des risques, propose que les modifications et la reformulation administratives des paragraphes 2.2, 2.5 et 4.3 du Règlement n° 1 soient confirmées de sorte que ces paragraphes se lisent tel qu'énoncés à la page 6 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016.

M. Adil Bharmal, directeur général, appuie la proposition.

Le président ouvre la discussion et demande ensuite de passer au vote par scrutin.

Propositions d'actionnaires

Le président invite M. Thouin du MÉDAC, à présenter les deux propositions d'actionnaires déposées par le MÉDAC devant l'assemblée. Le président précise que les propositions d'actionnaires et la réponse de la CIBC se trouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016.

M. Thouin soumet les propositions d'actionnaires suivantes au nom du MÉDAC.

Proposition n° 1 : Simplification de l'information financière

Proposition n° 2 : Payer sa juste part d'impôts

Mme D'Arcy Saunders, assistante à la direction, Marché des capitaux, appuie la proposition.

Le président ouvre la discussion et demande ensuite de passer au vote par scrutin.

M. Thouin commente également sur les propositions d'actionnaires que le MÉDAC a soumis à la CIBC et a ensuite retirées, après discussion avec la CIBC

Période de commentaires

Le président invite les questions et commentaires de l'assemblée.

Résultats du scrutin

Le président reçoit le rapport des scrutatrices sur les résultats du vote. Mme Caturay lit le rapport des scrutatrices devant l'assemblée. Les résultats du vote sont les suivants :

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque CIBC Le mardi 5 avril 2016

Sur l'élection des administrateurs, une majorité importante des voix du vote de l'assemblée ont été exprimées en faveur de chacun des 17 candidats énumérés dans la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016, tel que précisé ci-dessous :

CANDIDAT	EN FAVEUR	ABSTENTIONS	CANDIDAT	EN FAVEUR	ABSTENTIONS
B. S. Belzberg	99,30 %	0,70 %	C. E. Larsen	99,65 %	0,35 %
N. E. Caldwell	99,64 %	0,36 %	N. D. Le Pan	99,71 %	0,29 %
G. F. Colter	98,25 %	1,75 %	J. P. Manley	99,20 %	0,80 %
P. D. Daniel	99,66 %	0,34 %	J. L. Peverett	99,32 %	0,68 %
L. Desjardins	99,50 %	0,50 %	K. B. Stevenson	96,67 %	3,33 %
V. G. Dodig	99,65 %	0,35 %	M. Turcotte	99,51 %	0,49 %
G. D. Giffin	96,49 %	3,51 %	R. W. Tysoe	97,25 %	2,75 %
L. S. Hasenfratz	96,20 %	3,80 %	B. L. Zubrow	99,63 %	0,37 %
K. J. Kelly	99,71 %	0,29 %			

	EN FAVEUR	ABSTENTIONS
Sur la nomination des auditeurs :	99,52 %	0,48 %

	EN FAVEUR	CONTRE
Sur la résolution de consultation sur la philosophie de rémunération des cadres supérieurs :	95,50 %	4,50 %
Sur la résolution spéciale visant à modifier le Règlement n° 1 concernant la rémunération des administrateurs :	98,43 %	1,57 %
Sur la résolution ordinaire visant à modifier le Règlement n° 1 concernant des questions administratives :	99,53 %	0,47 %

Sur les propositions d'actionnaires :

	EN FAVEUR	CONTRE	ABSTENTIONS
Proposition n° 1	1,31 %	98,69 %	684 989
Proposition n° 2	0,96 %	99,04 %	774 117

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Banque CIBC

Le mardi 5 avril 2016

Le président déclare que :

- chacun des 17 candidats proposés comme administrateurs dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2016 est élu au titre d'administrateur de la Banque CIBC;
- la société comptable Ernst & Young s.r.l. est nommée auditeurs de la Banque;
- la résolution de consultation sur la philosophie de rémunération des cadres supérieurs est adoptée;
- la résolution visant à modifier et à reformuler le Règlement n° 1 concernant la rémunération des administrateurs est confirmée;
- la résolution visant à modifier et à reformuler le Règlement n° 1 concernant des questions administratives est confirmée; et
- les propositions d'actionnaires portant les numéros 1 et 2 ne sont pas adoptées.

Le président fait remarquer que les résultats du vote seront affichés sur le site www.cibc.com/francais, puis déposés auprès des autorités en valeurs mobilières.

Le président indique que la date limite de soumission des propositions d'actionnaires pour considération à l'assemblée annuelle 2016 est le 19 novembre 2016.

Le président invite les actionnaires à un léger dîner et lève la séance.

La secrétaire générale,

Le président du conseil,